



PORTAILS COULISSANTS AUTOPORTANTS MOTORISÉS

Bekamatic® SC

- **6000 line (E145 12 m/min)**
- **10000 line (EP104 18 m/min)**
- **15000 line (EP104 24m/min)**

MANUEL D'UTILISATION

FR

TABLE DES MATIÈRES

1. Avertissements généraux	1
1.1. Avertissements pour les installateurs et utilisateurs finaux	1
1.2. Points importants à noter	2
2. Cas d'installation possibles	3
2.1. Situation 1 : (voir dessin page 6)	3
2.2. Situation 2 : (voir dessin page 7)	3
2.3. Situation 3 : (voir dessin page 8)	4
2.4. Situation 4 : (voir dessin page 9)	4
2.5. Situation 5 : (voir dessin page 10)	5
3. Spécifications électriques	10
3.1. Alimentation électrique	10
3.2. Alimentation électrique externe	10
3.3. Plage de température	10
3.5. Boîtier du contrôleur de portail E145	10
4. Implantation des équipements sur le portail	11
5. Fonctionnement en mode manuel	13
6. Fonctions de sécurité	13
6.1. Photocellules	13
6.2. Bandes palpeuses de sécurité	14
6.3. Bandes palpeuses sur le portique de guidage	14
6.4. Bandes palpeuses sur le vantail	14
6.5. Gyrophare	Erreur ! Signet non défini.
6.6. Commutateur principal	15
7. Commandes du portail	15
7.1. Contacteur à clé	15
7.2. Télécommande	16
7.2.1. Fonctionnement	16
7.2.2. Programmation des radiocommandes du contrôleur	16
7.2.3. Programmation des radiocommandes de la télécommande	17
8. Programmation du E145	17

8.1. Programmation habituelle	17
8.2. Programmation avec PC ou Mac	18
8.3. Fonctionnalités de base	19
9. Maintenance	19
9.1. <i>À faire par l'utilisateur</i>	19
9.2. <i>Maintenance technique</i>	20
10. Schéma de branchement E145	21
11. Portail avec contrôleur DAAB	23
11.1. <i>Données techniques</i>	23
11.2. <i>Méthode de configuration du contrôleur DAAB</i>	24
11.3. <i>Affichage du contrôleur DAAB</i>	24
11.4. <i>Touches du contrôleur DAAB</i>	25
11.5. <i>Indications du contrôleur DAAB</i>	26

1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Ces avertissements font partie intégrante du produit. Ils sont essentiels et doivent être fournis au client. Lire attentivement les avertissements contenus dans ce paragraphe. Ils constituent des indications importantes quant à la sécurité, l'utilisation et la maintenance de l'installation. Conserver soigneusement cette notice pour toute consultation ultérieure.

1.1. AVERTISSEMENTS POUR LES INSTALLATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

- *Après avoir ôté l'emballage, s'assurer du bon état de l'équipement. En cas de doute, ne pas utiliser l'équipement et contacter un professionnel qualifié. Les éléments d'emballage (films plastiques, polystyrène expansé, clous, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, car ils peuvent être dangereux.*
- *Avant de brancher l'appareil, s'assurer que les données figurant sur la plaque d'identification du matériel correspondent à celles du réseau de distribution électrique.*
- *L'installation doit être réalisée par un opérateur qualifié dûment formé au produit suivant les instructions du fabricant et conformément aux réglementations en vigueur. Les normes d'installation peuvent varier d'un pays à l'autre. Une installation incorrecte peut être à l'origine d'accidents sur des personnes, des animaux ou des objets, accidents dont le fabricant ne saurait être tenu responsable.*
- *La sécurité électrique de cet équipement n'est assurée que lorsqu'il est correctement branché sur une installation de mise à la terre efficace, exécutée conformément aux normes de sécurité en vigueur. Il est nécessaire de vérifier que ces normes de sécurité sont respectées. En cas de doute, demander à un professionnel qualifié d'effectuer un contrôle attentif de l'installation.*
- *Le fabricant ne saurait être tenu responsable des dommages éventuels dus à l'absence de mise à la terre de l'installation. Vérifier que la capacité électrique du système convient à la puissance maximale nécessaire au portail indiquée sur la plaque d'identification. En cas de doute, s'adresser à un professionnel qualifié. Ce dernier devra notamment vérifier que la section des câbles de l'installation est suffisante pour la puissance absorbée par l'appareil. L'utilisation d'adaptateurs, de prises multiples et/ou de rallonges est déconseillée. Si leur utilisation s'avère indispensable, n'utiliser que des prises, des adaptateurs simples ou multiples et des rallonges conformes aux normes de sécurité en vigueur, en veillant toutefois à ne pas dépasser la capacité maximale du courant indiquée sur les adaptateurs simples/multiples et les rallonges.*
- *Ce portail ne devra être destiné qu'à l'usage pour lequel il a été spécifiquement conçu (le système complet). Tout autre usage doit être considéré comme impropre et par conséquent dangereux. BETAFENCE ne saurait être tenu responsable des dommages éventuels dus à des usages impropres, abusifs et irresponsables.*
- *L'utilisation de tout équipement électrique implique le respect de certaines règles fondamentales. (Tous types d'équipements).
Notamment :*
 - *Ne pas toucher l'équipement avec les mains ou pieds mouillés ou humides. - Ne pas utiliser l'équipement pieds nus.*
 - *Ne pas tirer le câble d'alimentation pour débrancher l'équipement du réseau électrique.*
 - *Ne pas laisser l'équipement exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.) à moins que cela ne soit spécifiquement prévu.*
 - *Ne pas laisser des enfants ou des personnes en situation d'incapacité et/ou non autorisées utiliser l'équipement.*
- *Avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou de maintenance, débrancher*

l'équipement

du réseau d'alimentation électrique en débranchant la prise ou en éteignant le commutateur principal.

- *En cas de panne et/ou mauvais fonctionnement de l'équipement, l'éteindre en évitant toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser exclusivement à un professionnel qualifié. La réparation éventuelle des produits ne devra être effectuée que par le fabricant ou un installateur agréé utilisant exclusivement des pièces de rechange originales. Le non-respect de ces recommandations pourrait compromettre la sécurité de l'équipement.*
- *Au moment de l'installation, prévoir un interrupteur omnipolaire conformément aux normes de sécurité en vigueur avec une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm.*
- *Pour éviter une surchauffe dangereuse, il est recommandé de dérouler les câbles d'alimentation autant que possible et d'éviter qu'ils s'entortillent.*
- *Ne pas couvrir ni bloquer les grilles d'aspiration ou de dissipation (dans le cas d'équipements munis de telles grilles).*
- *En cas de détérioration des câbles, l'utilisateur ne doit pas procéder à leur remplacement lui-même, mais doit s'adresser exclusivement à un professionnel qualifié.*
- *Si l'équipement venait à ne plus être utilisé, il est recommandé de le désactiver en le débranchant du réseau d'alimentation. Il est en outre conseillé de désactiver les parties susceptibles de représenter un certain danger, notamment celles mentionnées dans les points importants à noter.*

1.2. POINTS IMPORTANTS À NOTER

- *Éviter d'opérer à proximité des charnières ou des éléments mécaniques en mouvement qui peuvent s'avérer dangereux, car ils peuvent s'accrocher à des parties du corps ou des vêtements et seraient alors difficiles à extraire.*
- *Se rappeler que cet équipement peut engendrer des forces très élevées potentiellement source de danger. Ne pas entrer dans le rayon d'action du portail pendant qu'il est en mouvement. Attendre jusqu'à ce qu'il soit tout à fait immobile. Un portail en mouvement peut être dangereux pour ceux qui entrent dans son rayon d'action.*
- *N'actionner le portail que lorsqu'il est tout à fait visible et libre de tout élément gênant ou obstacle.*
- *Ne pas laisser de jeunes enfants jouer avec les commandes d'ouverture ou avec la télécommande.*
- *Ne pas laisser de jeunes enfants jouer ou rester dans l'ouverture et/ou le rayon d'action du portail.*
- *Ne pas s'opposer au mouvement du portail, cela peut en effet provoquer des situations dangereuses.*
- *Indiquer clairement que le portail est automatique et peut être actionné à distance (le cas échéant).*
- *Informers tous les utilisateurs du portail de ces mises en garde et des dispositifs de sécurité mentionnés dans ce manuel d'utilisation. Afficher éventuellement ces informations dans un endroit approprié.*
- *Pour garantir l'efficacité de l'installation ainsi que son bon fonctionnement, il est indispensable de respecter les indications du fabricant et de faire procéder à la maintenance périodique de l'installation par un professionnel qualifié. Il est notamment recommandé de faire procéder à la vérification du bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité comme indiqué dans le LIVRET D'ENTRETIEN de BETAFENCE.*
- *Apprendre à se servir du système de commande d'urgence manuel conformément aux modalités prévues dans le livret d'instructions.*

2. CAS D'INSTALLATION POSSIBLES

2.1. SITUATION 1 : (VOIR DESSIN PAGE 6)

Portail standard conforme à la norme EN12453

- Commutateur principal / d'urgence côté intérieur du portail sur la porte de l'armoire.
- Photocellule (TX/RX) à 25 cm de hauteur côté extérieur du portail (accès public).
- Photocellule (TX/RX) à 60 cm de hauteur côté intérieur du portail.
- Bande palpeuse (1) sur la tête du vantail pour la sécurité dans le passage libre du portail.
- Bande palpeuse (3) et (4) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant l'ouverture du portail.
- Bande palpeuse (5) et (6) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant la fermeture du portail.
- Gyrophare indiquant le mouvement du vantail et/ou avertissant du démarrage du vantail.

Sécurité supplémentaire et avertissements en option :

- Bande palpeuse (2) à l'arrière du vantail pour la sécurité dans la zone de refoulement du vantail. La bande est indispensable dans TOUS LES CAS où l'arrière du vantail se rapproche à moins de 50 cm d'un obstacle fixe (mur, clôture, etc.).
- Éclairage de zone pour le passage libre du portail pour éclairer les zones de danger potentielles pendant la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite.

2.2. SITUATION 2 : (VOIR DESSIN PAGE 7)

Portail installé directement **derrière un mur plein**. Le mur couvre entièrement le trajet de refoulement du vantail.

Équipement de sécurité requis conformément à la norme EN 12453 :

- Commutateur principal / d'urgence côté intérieur du portail sur la porte de l'armoire.
- Photocellule (TX/RX) à 25 cm de hauteur côté extérieur du portail (accès public).
- Photocellule (TX/RX) à 60 cm de hauteur côté intérieur du portail.
- Bande palpeuse (1) sur la tête du vantail pour la sécurité dans le passage libre du portail.
- Bande palpeuse (3) et (4) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant l'ouverture du portail.
- Bande palpeuse (5) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage

- pendant la fermeture du portail.
- Gyrophare indiquant le mouvement du vantail et/ou avertissant du démarrage du vantail.

LA BANDE PALPEUSE (6) N'EST PAS NÉCESSAIRE À L'EXTÉRIEUR DU PORTIQUE DE GUIDAGE.

Sécurité supplémentaire et avertissements en option :

- Bande palpeuse (2) à l'arrière du vantail pour la sécurité dans la zone de refoulement du vantail. La bande est indispensable dans TOUS LES CAS où l'arrière du vantail se rapproche à moins de 50 cm d'un obstacle fixe (mur, clôture, etc.).
- Éclairage de zone pour le passage libre du portail pour éclairer les zones de danger potentielles pendant la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite.

2.3. SITUATION 3 : (VOIR DESSIN PAGE 8)

Portail installé **directement en parallèle d'une clôture**. La taille des mailles de la clôture n'excède pas 25 mm. La clôture couvre **entièrement le trajet de refoulement du vantail**.

Équipement de sécurité requis conformément à la norme EN 12453 :

- Commutateur principal / d'urgence côté intérieur du portail sur la porte de l'armoire.
- Photocellule (TX/RX) à 25 cm de hauteur côté extérieur du portail (accès public).
- Photocellule (TX/RX) à 60 cm de hauteur côté intérieur du portail.
- Bande palpeuse (1) sur la tête du vantail pour la sécurité dans le passage libre du portail.
- Bande palpeuse (3) et (4) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant l'ouverture du portail.
- Bande palpeuse (5) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le
- vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant la fermeture du portail.
- Gyrophare indiquant le mouvement du vantail et/ou avertissant du démarrage du vantail.

LA BANDE PALPEUSE (6) N'EST PAS NÉCESSAIRE À L'EXTÉRIEUR DU PORTIQUE DE GUIDAGE.

Sécurité supplémentaire et avertissements en option :

- Bande palpeuse (2) à l'arrière du vantail pour la sécurité dans la zone de refoulement du vantail. La bande est indispensable dans TOUS LES CAS où l'arrière du vantail se rapproche à moins de 50 cm d'un obstacle fixe (mur, clôture, etc.).
- Éclairage de zone pour le passage libre du portail pour éclairer les zones de danger potentielles pendant la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite.

2.4. SITUATION 4 : (VOIR DESSIN PAGE 9)

Portail installé **directement en parallèle d'une clôture**. Une clôture protège la zone de refoulement du vantail du côté intérieur du portail. La taille des mailles de la clôture n'excède pas 25 mm. La clôture couvre **entièrement le trajet de**

refoulement du vantail à l'intérieur comme à l'extérieur.

Équipement de sécurité requis conformément à la norme EN 12453 :

- *Commutateur principal / d'urgence côté intérieur du portail sur la porte de l'armoire.*
- *Photocellule (TX/RX) à 25 cm de hauteur côté extérieur du portail (accès public).*
- *Photocellule (TX/RX) à 60 cm de hauteur côté intérieur du portail.*
- *Bande palpeuse (1) sur la tête du vantail pour la sécurité dans le passage libre du portail.*
- *Bande palpeuse (3) et (4) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant l'ouverture du portail.*
- *Gyrophare indiquant le mouvement du vantail et/ou avertissant du démarrage du vantail.*

LES BANDES PALPEUSES (5) & (6) NE SONT PAS NÉCESSAIRES SUR LE PORTIQUE DE GUIDAGE.

Sécurité supplémentaire et avertissements en option :

- *Bande palpeuse (2) sur l'arrière du vantail pour la sécurité dans la zone de refoulement du vantail. La bande est indispensable dans TOUS LES CAS où l'arrière du vantail se rapproche à moins de 50 cm d'un obstacle fixe (mur, clôture, etc.).*
- *Éclairage de zone pour le passage libre du portail pour éclairer les zones de danger potentielles pendant la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite.*

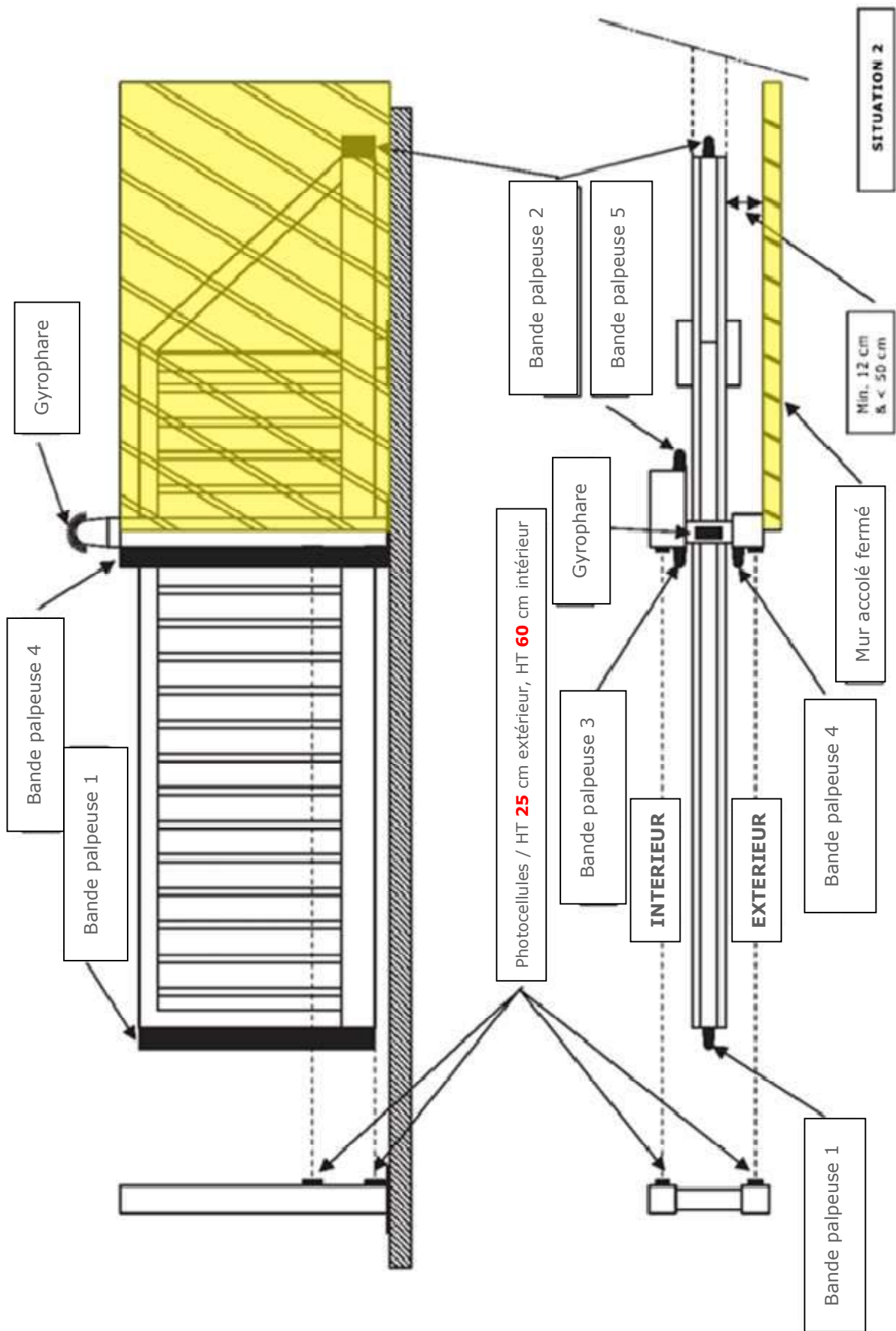
LA BANDE PALPEUSE (2) N'EST PAS NÉCESSAIRE QUAND IL N'Y A PAS D'ACCÈS À L'ARRIÈRE DU VANTAIL. (LE TRAJET DE REFOULEMENT DU VANTAIL EST ENTIÈREMENT ENCERCLÉ PAR UNE CLÔTURE)

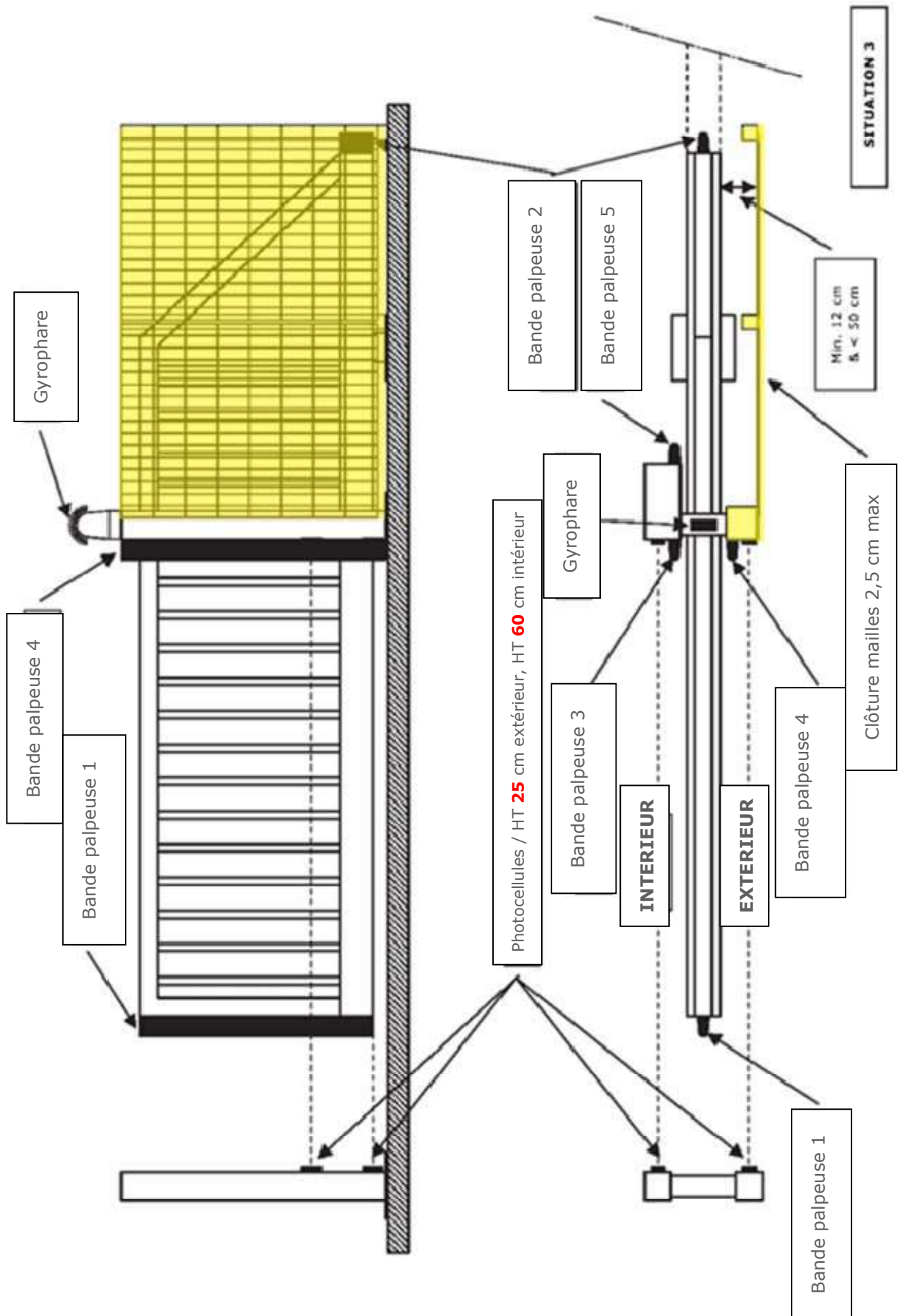
2.5. SITUATION 5 : (VOIR DESSIN PAGE 10)

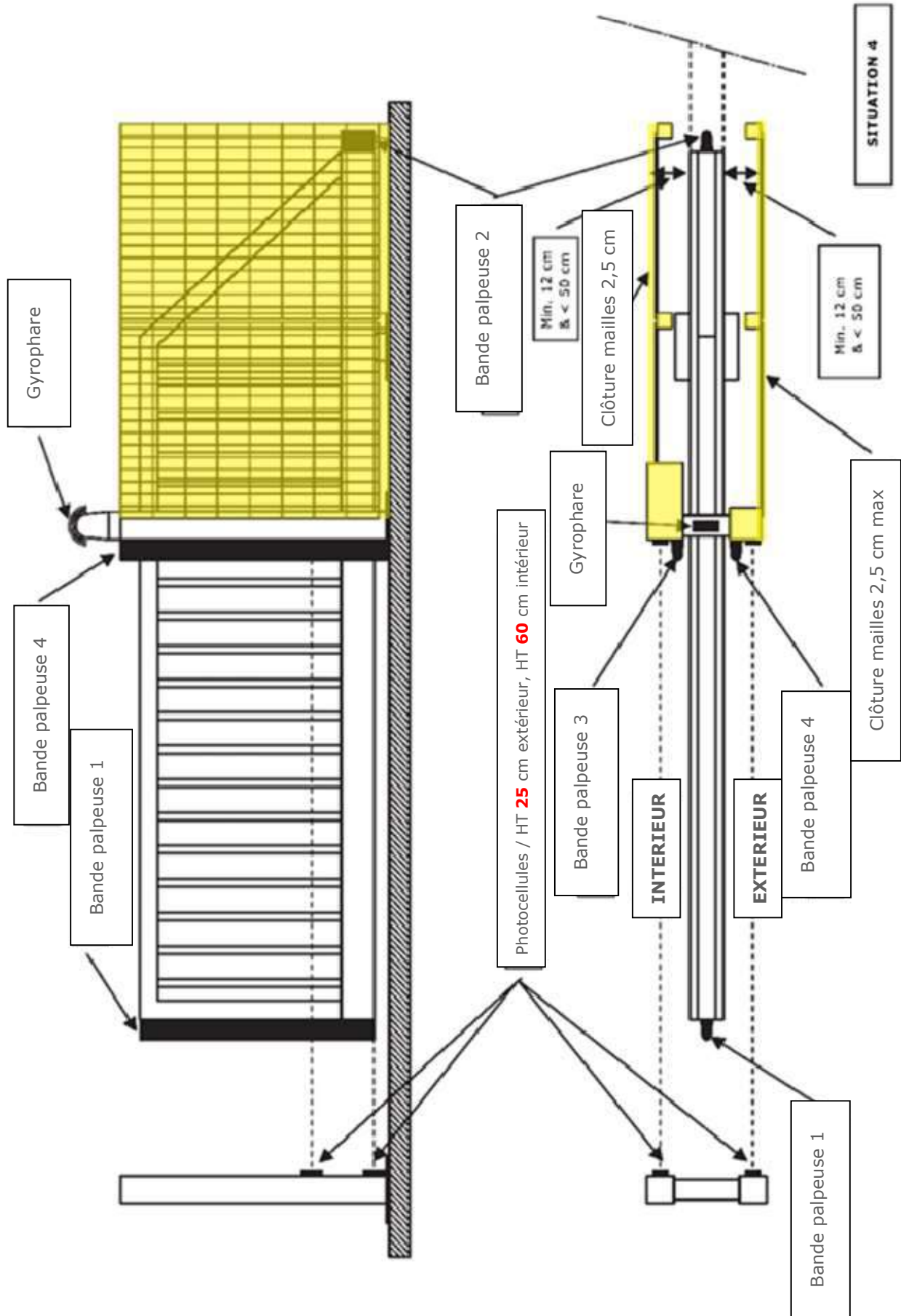
Portail installé **directement en parallèle d'une clôture**. La taille des mailles de la clôture est conforme à notre gamme de produits pour ce genre d'installations. La distance entre la clôture et le barreaudage du vantail mesure **au moins 90 cm**. La clôture couvre **entièrement le trajet de refoulement du vantail**.

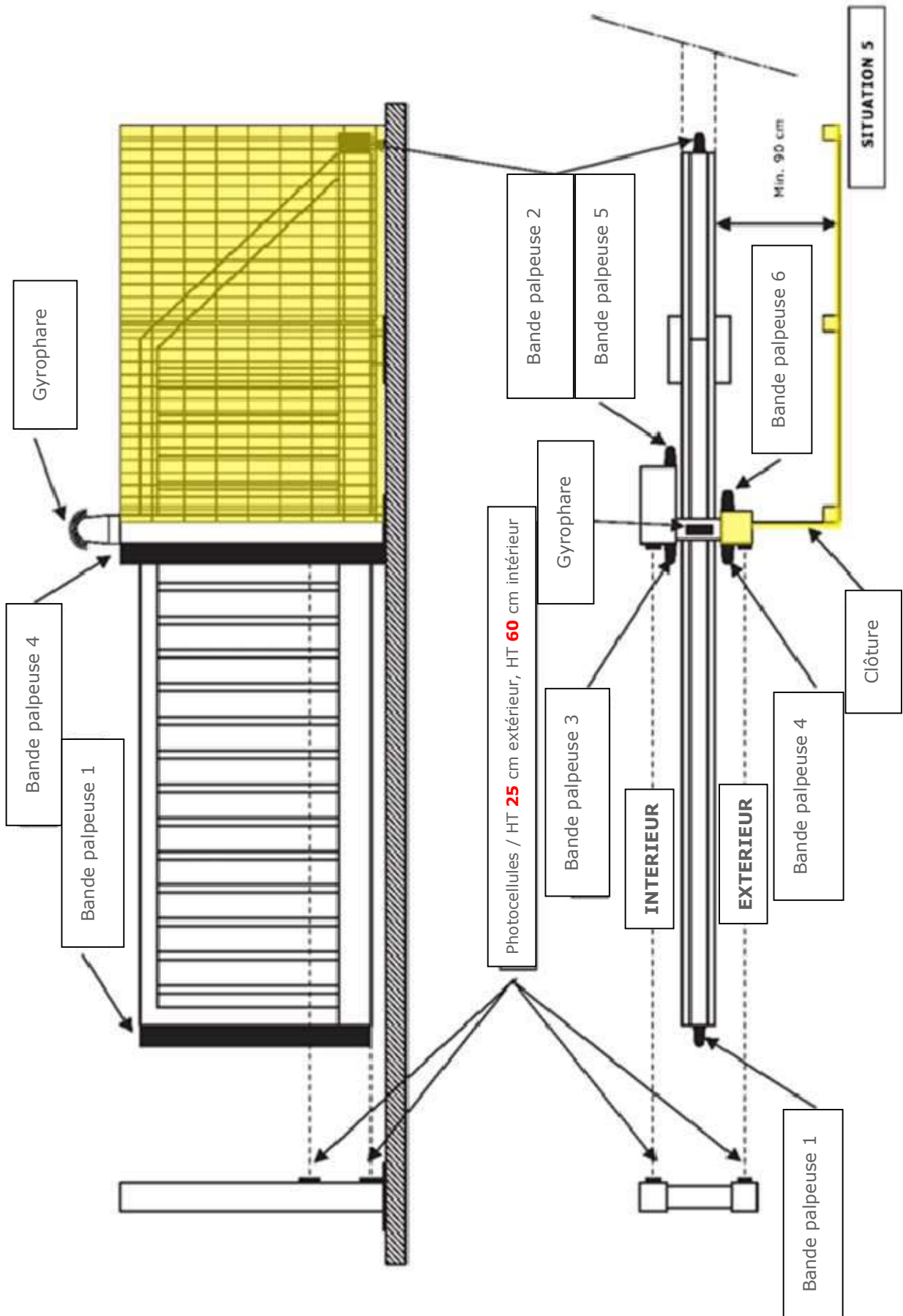
Équipement de sécurité requis conformément à la norme EN 12453 :

- *Commutateur principal / d'urgence côté intérieur du portail sur la porte de l'armoire.*
- *Photocellule (TX/RX) à 25 cm de hauteur côté extérieur du portail (accès public).*
- *Photocellule (TX/RX) à 60 cm de hauteur côté intérieur du portail.*
- *Bande palpeuse (1) sur la tête du vantail pour la sécurité dans le passage libre du portail.*
- *Bande palpeuse (3) et (4) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant l'ouverture du portail.*
- *Bande palpeuse (5) et (6) sur le portique de guidage pour la protection dans les zones de cisaillement entre le vantail et les montants verticaux du portique de guidage pendant la fermeture du portail.*
- *Gyrophare indiquant le mouvement du vantail et/ou avertissant du démarrage*









3.SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES

3.1. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Alimentation électrique : 230 VAC \pm 10% 50-60 Hz

Consommation électrique de la carte E145 : 4 W, en mode veille < 2 W maximum.

Les composants tels que le moteur, le gyrophare, les projecteurs... ne sont pas pris en compte.

3.2. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EXTERNE

Alimentation électrique pour composants externes (photocellules, interrupteurs de fin de course,...) : 24 VDC

Intensité maximale consommée : 500 mA

3.3. PLAGES DE TEMPÉRATURE

Température de fonctionnement : -20 °C - +55 °C

3.4. MOTEUR

M

Volt 230	Hz 50	min-1 1410	kW 0.37	Cos ϕ 0.85	A 2.8	Motor run capacitor 12/17 μ F - 450 VAC	Class S1
-------------	----------	---------------	------------	--------------------	----------	--	-------------

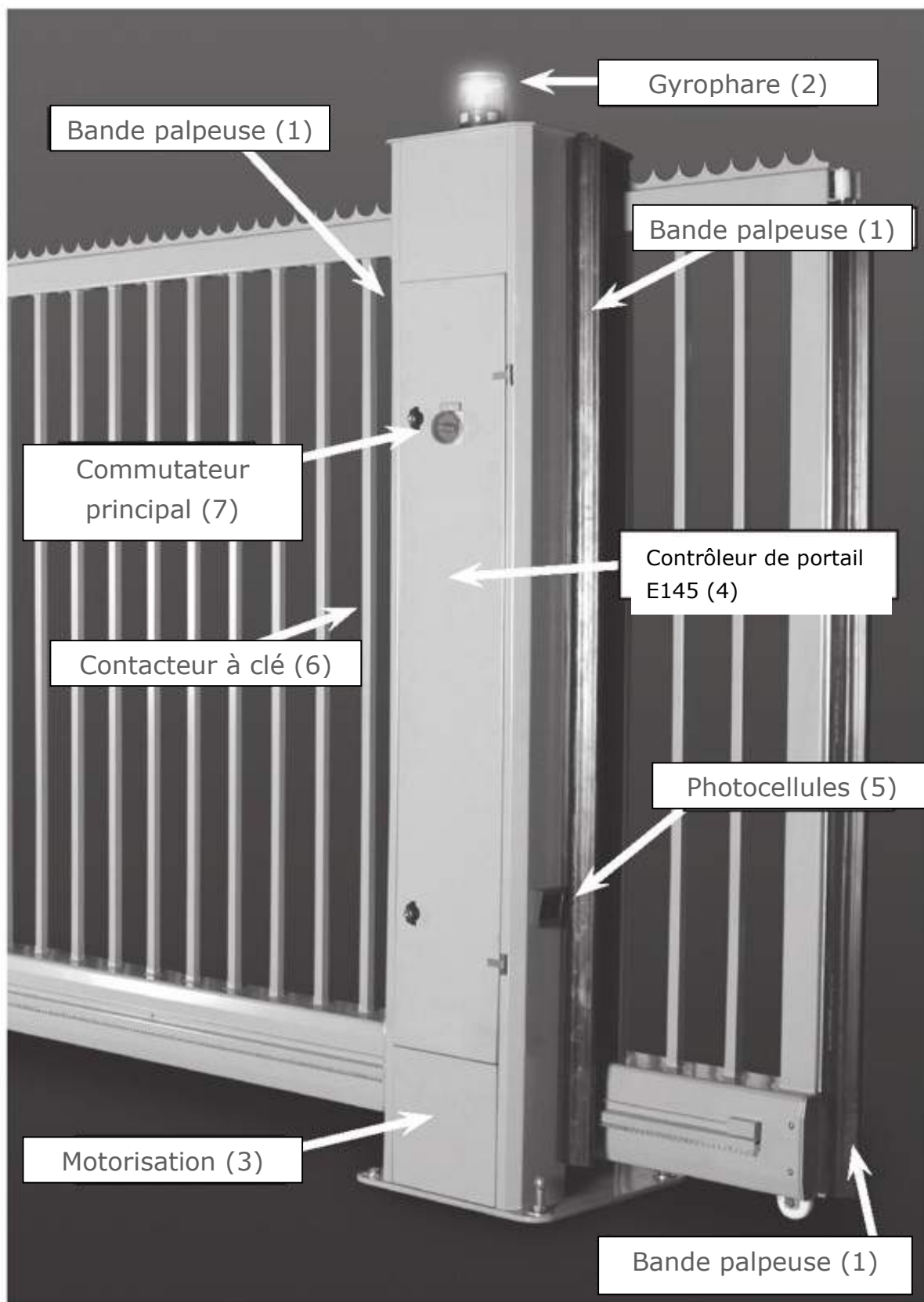
r

monophasé IP55 K07 cl. F

3.5. BOÎTIER DU CONTRÔLEUR DE PORTAIL E145

Indice de protection IP55.

4. IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS SUR LE PORTAIL



1. Bandes palpeuses de sécurité :

En fabrication standard, cinq bandes palpeuses sont montées sur le portail : quatre sur le portique de guidage, une sur l'avant du vantail. Une bande palpeuse est disponible en option pour l'arrière du vantail. Câble avec deux fils de 0,34 mm².



2. Gyrophare :

Alimentation électrique provenant du contrôleur de portail intelligent. 230 VAC / 50-60 Hz.

Câble avec deux fils de 1,5 mm². Connecté à E145.



3. Motorisation :

Se compose d'un motoréducteur. Un pivot réglable engrène la roue dentée sur la crémaillère. Alimentation électrique provenant du contrôleur de portail : 230 VAC / 50-60 Hz. Câble avec 4 fils de 1,5 mm². Connecté à E145. Normes d'utilisation en vigueur à respecter.



4. Contrôleur de portail E145 :

La carte E145 est un contrôleur intégré comportant des indications de statuts et d'erreurs, ainsi que plusieurs paramètres de contrôle ajustables, avec deux niveaux de programmation. Alimentation électrique provenant du commutateur principal.

Alimentation électrique : 230 VAC / 50-60 Hz. Câble avec 3 fils de 1,5 mm².

5. Photocellules :

Chaque paire de photocellules se compose d'un émetteur et d'un récepteur. En fabrication standard, le portail possède deux paires de photocellules. Une paire située côté intérieur à une hauteur de 60 cm, une paire côté extérieur à une hauteur de 25 cm. La carte électronique est conçue pour gérer quatre paires de photocellules.

Alimentation électrique provenant du contrôleur de portail : 24 VDC. Câble avec 2 fils de 0,5 mm². Connecté à E145.BUS.



6. Contacteur à clé :

Câble avec 3 fils de 0,5 mm². Connecté au contrôleur de portail E145. Le contacteur à clé se compose de deux contacts ouverts ordinaires. On peut activer un contact à la fois en tournant la clé dans la direction souhaitée, vers la droite ou vers la gauche, pour le vantail.

7. Commutateur principal :

Alimentation électrique principale venant du réseau électrique jusqu'au portail. Ce câble doit être sécurisé conformément à la législation locale en vigueur pour les installations électriques.

5. FONCTIONNEMENT EN MODE MANUEL

De façon générale, mettre le portail en mode manuel consiste à abaisser la motorisation de façon à ce que le pignon moteur n'engrène plus sur la crémaillère.

1. Ouvrir la porte de l'armoire.

2. Tourner la poignée rouge dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et faire coulisser le portail. .



6. FONCTIONS DE SÉCURITÉ

6.1. PHOTOCELLES

Le contrôleur intelligent du portail permet de connecter jusqu'à 4 paires de photocellules afin de protéger la zone de fermeture du vantail. Pour une sécurité maximale, 2 photocellules sont placées du côté intérieur du portail et 2 autres côté extérieur, à deux hauteurs différentes (25 cm et 60 cm, par exemple). En fabrication standard, le portail est fourni avec 2 paires de photocellules. Les signaux provenant des photocellules peuvent être paramétrés dans le contrôleur :

1. *Le contrôleur peut être configuré soit pour arrêter soit pour inverser le mouvement du portail lorsque le rayon est interrompu au cours de la fermeture du portail. Par défaut, l'action sélectionnée est l'inversion.*
2. *Le contrôleur peut être configuré soit pour ne rien faire soit pour inverser le mouvement du portail lorsque le rayon est interrompu au cours de l'ouverture du portail.*

Par défaut, il ne fait rien.

La LED DL6 reste activée tant que les photocellules sont activées.

Consulter votre installateur pour les paramétrages.

6.2. BANDES PALPEUSES DE SÉCURITÉ

Les signaux provenant des bandes palpeuses de sécurité peuvent permettre au contrôleur d'effectuer les actions suivantes :

1. *Arrêt : le mouvement du portail est stoppé.*
2. *Inversion complète : le mouvement est inversé jusqu'à fermeture complète du portail.*
3. *Inversion partielle : le mouvement est inversé durant une période prédéterminée réglable grâce à un paramètre de commande. Par défaut, le paramétrage choisi est l'inversion partielle.*

Consulter votre installateur pour les paramétrages.



6.3. BANDES PALPEUSES SUR LE PORTIQUE DE GUIDAGE

Les 2 bandes palpeuses montées sur le portique de guidage du côté du passage libre du portail sont actives pendant l'ouverture et la fermeture du portail.

Les 2 bandes palpeuses montées sur le portique de guidage du côté fermé sont actives pendant l'ouverture et la fermeture du portail.

6.4. BANDES PALPEUSES SUR LE VANTAIL

Bande palpeuse installée en tête de vantail

La bande palpeuse installée en tête de vantail est destinée



à arrêter ou à inverser (partiellement) le mouvement du vantail lorsqu'il heurte un objet en se fermant. Cette bande de sécurité n'est active que lors de la fermeture du portail.

Bande palpeuse installée à l'arrière du vantail

La bande palpeuse installée à l'arrière du vantail est destinée à arrêter ou à inverser (partiellement) le mouvement du vantail lorsqu'il heurte un objet en s'ouvrant.

6.5. FEU CLIGNOTANT

Le feu clignotant est activé dès lors que le portail reçoit une commande d'ouverture/de fermeture. Il est possible de paramétrer la durée de fonctionnement du feu clignotant précédent l'ouverture du portail. Par défaut, cette durée est de zéro seconde.



Consulter votre installateur pour les paramétrages.

6.6. COMMUTATEUR PRINCIPAL

Quand le commutateur principal indique "ON", le portail est allumé et fonctionne en mode motorisé. En tournant le commutateur principal vers la gauche en position "OFF", l'alimentation électrique est coupée et le portail s'arrête immédiatement.



7. COMMANDES DU PORTAIL

7.1. CONTACTEUR À CLÉ

Le contacteur à clé peut être paramétré de deux façons :

1. *La clé doit être maintenue à gauche ou à droite pour que le vantail continue à coulisser. Toutes les fonctions de sécurité sont outrepassées.*
2. *Si les fonctions de sécurité ne sont pas activées, tourner*

la clé vers la droite ou vers la gauche permet de mettre le moteur en marche et de le faire fonctionner jusqu'à ce que le portail atteigne la position souhaitée.
Par défaut, le contacteur à clé fonctionne comme décrit au point 2.

Consulter votre installateur pour les paramétrages.

7.2. TÉLÉCOMMANDE

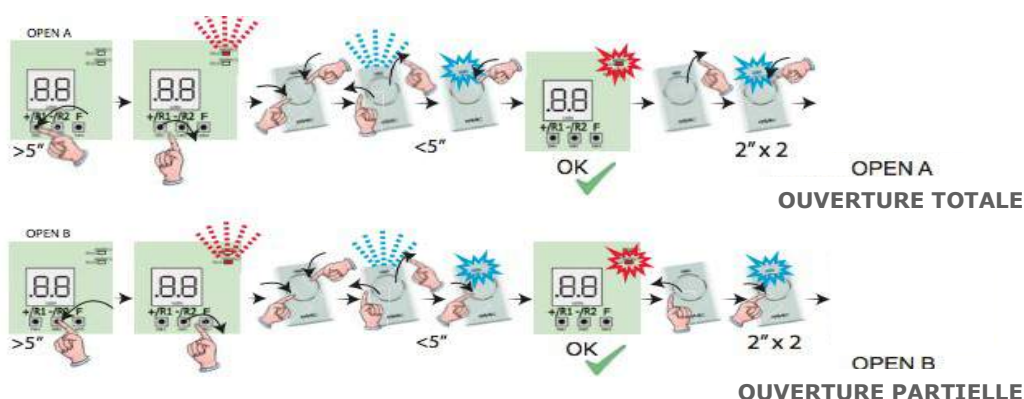
7.2.1. FONCTIONNEMENT

Activer le bouton poussoir de la télécommande ouvrira, fermera ou arrêtera le portail en fonction de l'action précédente.

7.2.2. PROGRAMMATION DES RADIOCOMMANDES DU CONTRÔLEUR

1. Appuyer et maintenir enfoncée la touche +/R1-SW1 (programmation OPEN A, ouverture totale) ou -/R2-SW2 (programmation OPENB, ouverture partielle/CLOSE, fermeture).
2. Au bout de 5 secondes de pression, la LED radio correspondante (DL11 ou DL12) commence à clignoter lentement pendant environ 20 s.
3. Relâcher la touche.
4. Appuyer et maintenir simultanément enfoncés les boutons P1 et P2 sur la radiocommande SLH/SLHR (seule radiocommande MAÎTRE)
5. La LED de la radiocommande commence à clignoter.
6. Relâcher les deux touches.
7. S'assurer que la LED DL11 ou DL12 sur la carte continue à clignoter (voir point 2). Pendant que la LED de la radiocommande clignote, appuyer et maintenir enfoncé le bouton souhaité sur la radiocommande (la LED de la radiocommande s'allumera fixe).
8. La LED correspondante sur la carte (DL11 ou DL12) s'allumera fixe pendant 1 s, puis s'éteindra, indiquant que la mémorisation a été effectuée.
9. Relâcher le bouton de la radiocommande.
10. Pour terminer la mémorisation, appuyer deux fois de suite sur le bouton la radiocommande mémorisée. L'automatisme effectuera un cycle d'ouverture.

L'émetteur fonctionne.



7.2.3. PROGRAMMATION DES RADIOCOMMANDES DE LA TÉLÉCOMMANDE

1. Pour valider d'autres radiocommandes avec le même code installation, transférer le code installation du bouton de la radiocommande mémorisée vers la radiocommande à ajouter :
2. Appuyer et maintenir simultanément enfoncés les boutons P1 et P2 sur la radiocommande mémorisée.
3. La LED de la radiocommande commence à clignoter.
4. Relâcher les deux touches.
5. Appuyer sur le bouton mémorisé et le maintenir enfoncé pendant que la LED de la radiocommande clignote (la LED de la radiocommande s'allumera fixe).
6. Rapprocher les radiocommandes, appuyer et maintenir enfoncé le bouton correspondant de la radiocommande à ajouter. Ne le relâcher qu'après le double clignotement de la LED de la radiocommande indiquant que la mémorisation a bien été effectuée.
7. Appuyer deux fois de suite sur le bouton la radiocommande mémorisée. L'automatisme effectuera un cycle d'ouverture.

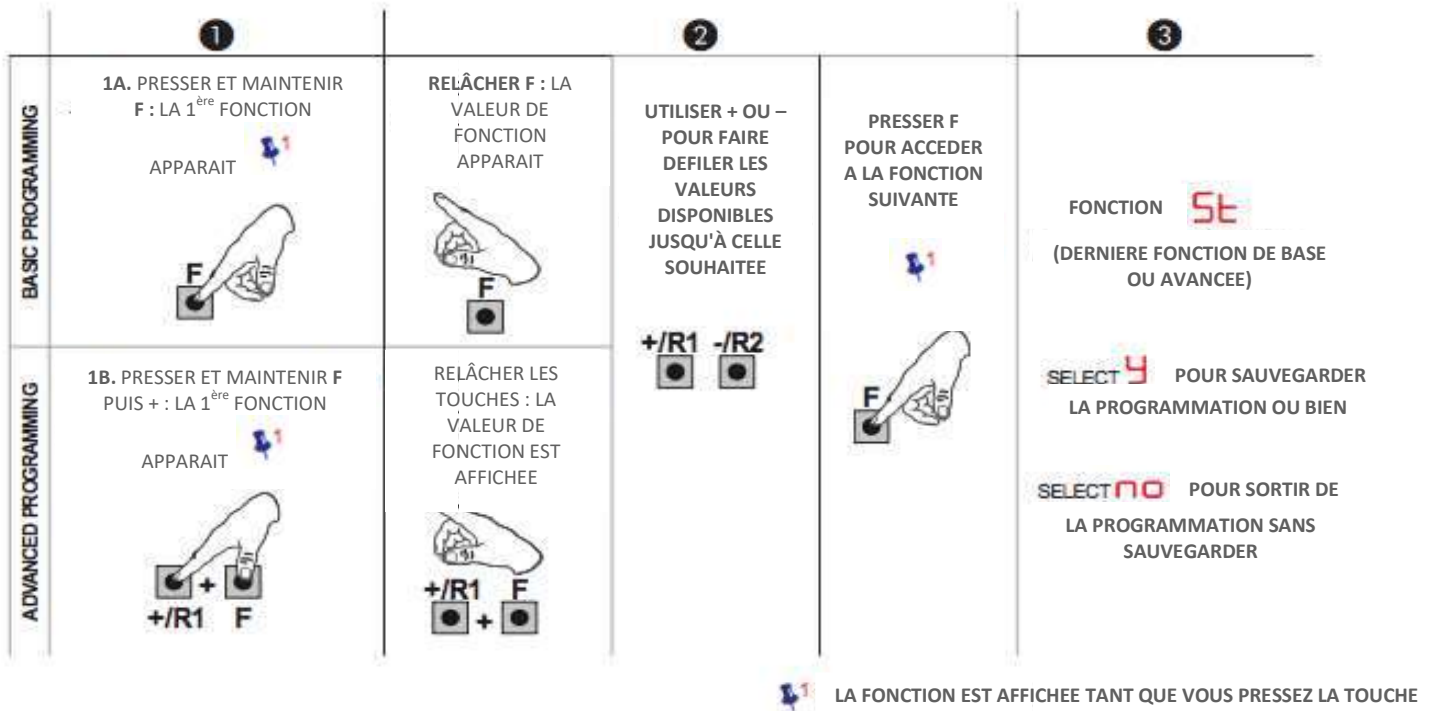


8. PROGRAMMATION DU E145

8.1. PROGRAMMATION HABITUELLE

Il existe deux niveaux de programmation :

- **Programmation de BASE**
- **Programmation AVANCÉE**



Les phases de programmation sont les suivantes (voir **tableau précédent**) :

1. accéder à la programmation (**1A** ou **1B**) ;
2. afficher les valeurs sélectionnées et les modifier si nécessaire. La modification des valeurs prend effet immédiatement, tandis que la (**St**).
3. quitter la programmation en utilisant la fonction **St**. Sélectionner **Y** pour SAUVEGARDER le paramétrage effectué, sinon sélectionner **non** pour QUITTER SANS SAUVEGARDER les modifications.
4. Il est possible de **QUITTER la programmation à tout moment** :
 - appuyer et maintenir enfoncé **F**, puis - pour passer directement à **St**.

8.2. PROGRAMMATION AVEC PC OU MAC

Cette carte permet également d'effectuer la **programmation à l'aide d'un PC ou d'un MAC**. Cette programmation exige le raccordement au PC/MAC au moyen d'un câble USB, d'un port USB-B dédié ou du module X-COM.

Le LOGICIEL de programmation, accompagné des instructions correspondantes, doit être téléchargé depuis le site web :

www.faacgroup.com

La programmation à partir d'un PC /MAC avec **MOT DE PASSE par défaut** n'empêche pas d'effectuer la programmation à partir de la carte. L'inscription PC s'affichera à côté des valeurs modifiées. Remarque : la modification des valeurs à partir de la carte écrase la précédente programmation effectuée à partir d'un PC/MAC.

Par défaut, le mot de passe est 4735.

La programmation à partir d'un PC/MAC avec un MOT DE PASSE modifié (différent de celui donné par défaut) inhibe la programmation à partir de la carte. En appuyant sur l'un des boutons, la programmation PC s'affichera pendant 5 secondes. Les modifications ne pourront être effectuées qu'à partir d'un PC/MAC.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOIR LE MANUEL CONSACRÉ À LA CARTE FAAC E145

8.3. FONCTIONNALITÉS DE BASE

Le contrôleur E145 dispose des fonctionnalités standard suivantes, accessibles uniquement sur ordinateur :

- *Horloge et minuterie*
- *Codage radio*
- *Registre des événements*
- *Configuration des accessoires*
- *Écran de contrôle*

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOIR LE MANUEL CONSACRÉ À LA CARTE FAAC E145

9. MAINTENANCE

AVERTISSEMENT !

LE FONCTIONNEMENT DES BANDES PALPEUSES DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES SIX MOIS.

9.1. À FAIRE PAR L'UTILISATEUR

1. Nettoyage :

La poutre de soubassement doit être nettoyée en enlevant toutes les corps étrangers et autres saletés avec un balai pour assurer un déplacement manuel fluide du portail. Il est possible d'ouvrir la poutre de soubassement en retirant le couvercle situé à l'arrière.

AVERTISSEMENT :

NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR À HAUTE PRESSION OU UN TUYAU D'ARROSAGE POUR NETTOYER LE PORTAIL

2. Photocellules :

S'assurer que le verre des photocellules est propre et non recouvert de boue, de

neige ou de glace. Si nécessaire, nettoyer avec un chiffon sec.

3. Visibilité autour du portail

Garder l'environnement du portail dégagé de tout obstacle qui pourrait entraver la vision sur le portail, gêner son bon fonctionnement ou l'endommager.

4. Végétation

S'assurer que le portail peut manœuvrer en toute liberté au milieu de la végétation se trouvant dans son environnement immédiat.

9.2. MAINTENANCE TECHNIQUE

1. Comment ?

Engager un installateur/une entreprise de maintenance agréé(e) pour l'entretien périodique du portail afin d'assurer la sécurité de son fonctionnement. Toute information concernant les interventions de maintenance et/ou de réparation effectuées sur le portail sera conservée au moins pendant toute la durée de vie prévue du portail.

2. Quoi ?

L'entreprise de maintenance doit contrôler, corriger ou remplacer les différentes pièces comme indiqué dans les feuillets de maintenance et de réparation.

3. Fréquence

Les contrôles doivent être effectués conformément aux réglementations en vigueur au moins une fois par an.

IMPORTANT !

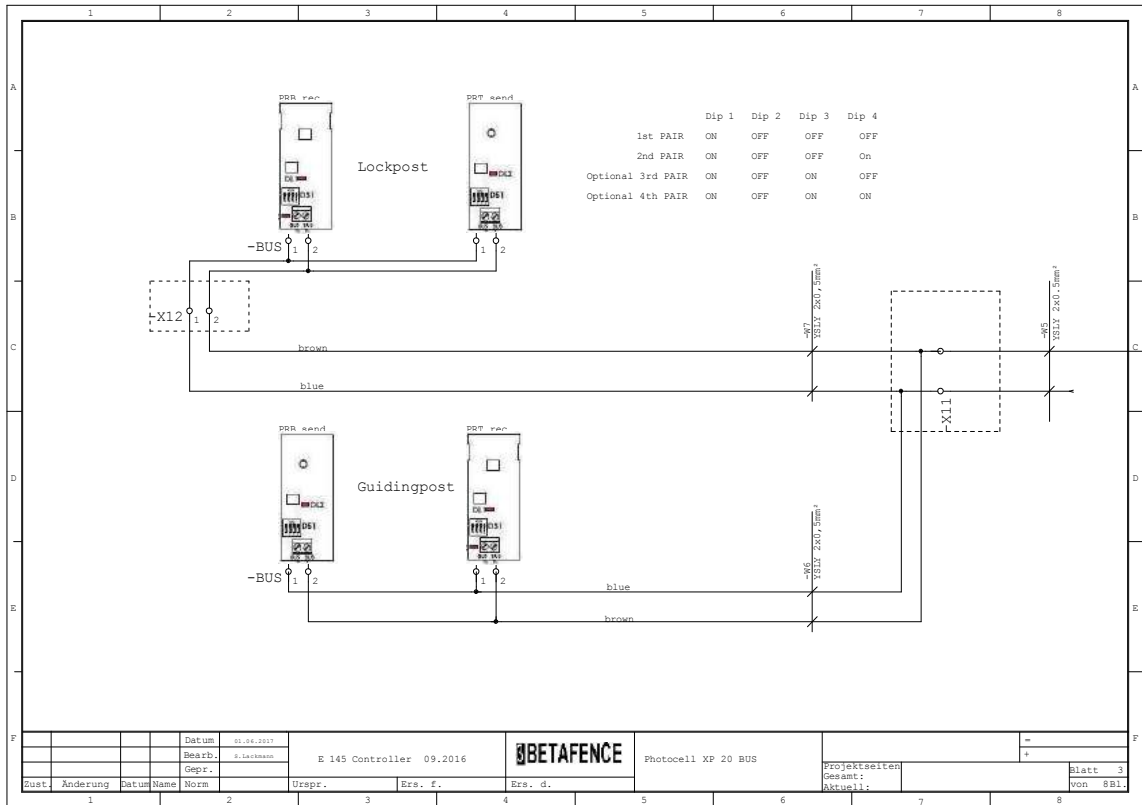
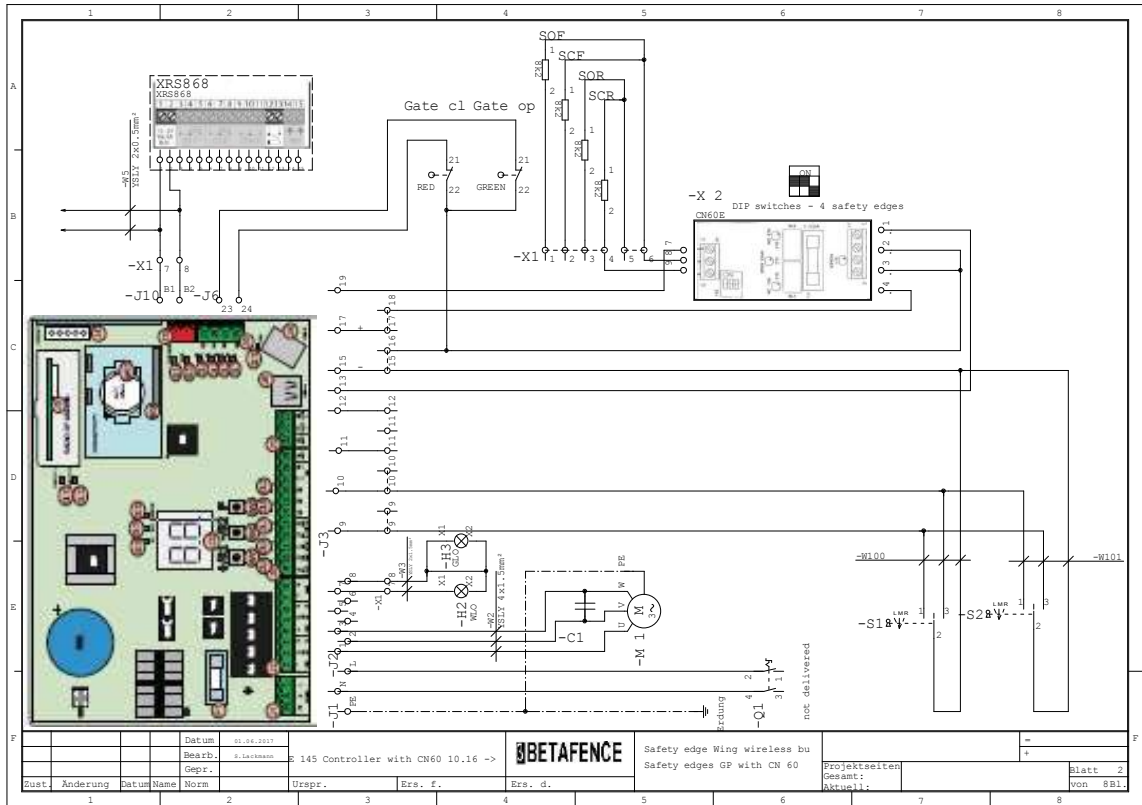
- 1. Aucune pièce du portail n'a besoin de vidange d'huile ou de graissage.*
- 2. Pour les éventuels remplacements de pièces, seules des pièces d'origine devront être utilisées.*
- 3. Toute réparation du revêtement devra être effectuée uniquement avec une peinture PU et par un professionnel.*

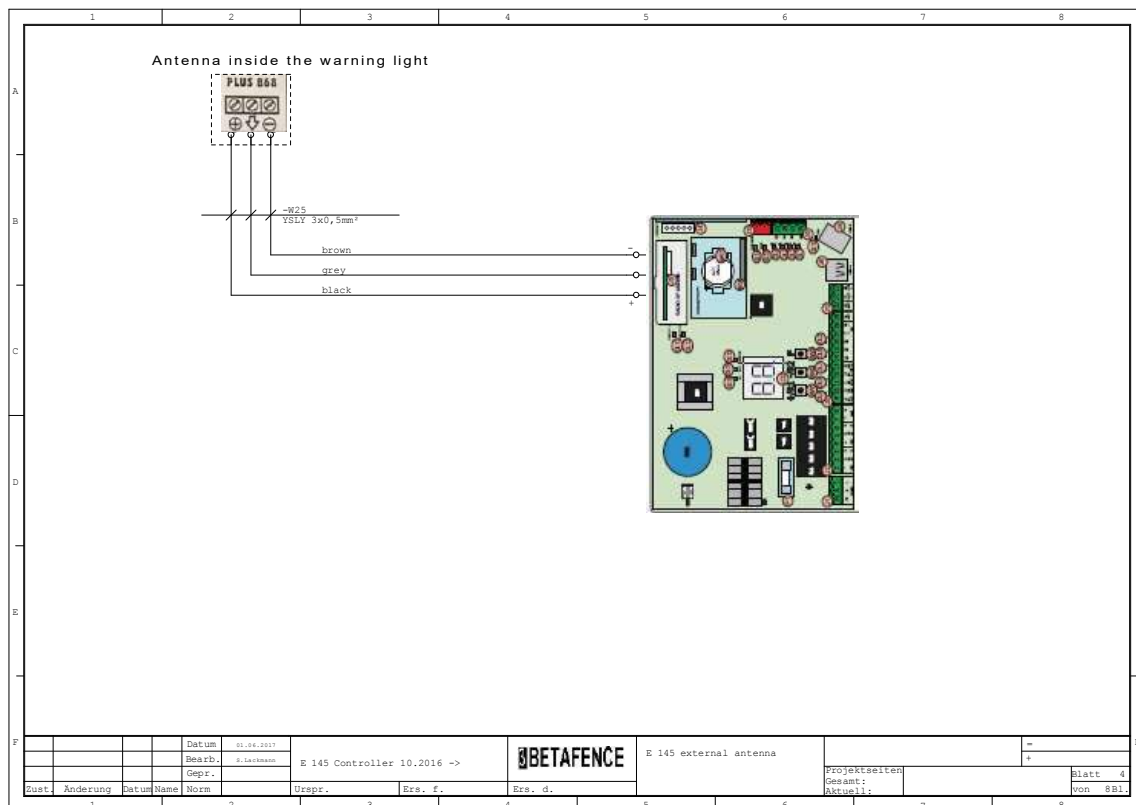
EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Betafence ne saurait être tenu responsable et pourra refuser de remédier à tout défaut résultant du non-respect des instructions d'installation, de fonctionnement et de maintenance contenues dans le présent manuel.

À moins de conditions particulières formellement acceptées par Betafence par écrit, toutes les opérations de ventes, travaux, livraison et services sont régies par les conditions générales de ventes de Betafence.

10.SCHÉMA DE BRANCHEMENT E145





11. PORTAIL AVEC CONTRÔLEUR DAAB

Contrôleur DAAB EP 104 connecté au convertisseur de fréquence DB 406

11.1. DONNÉES TECHNIQUES

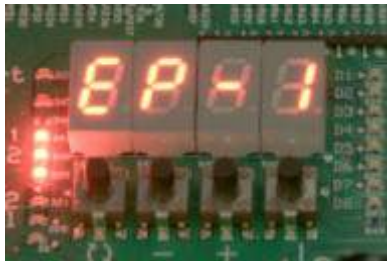
Dimensions (LxHxP)	190x224x60 mm
Alimentation électrique	Monophasé
Alimentation électrique	1x230V+N+PE
Variations de tension autorisées	10 %
Moteur triphasé	Moteur asynchrone triphasé 0,55 kW
Fusibles	Fuse externe max. T10A
Consommation électrique	Centrale de commande automatique 22 VA + moteurs électriques
Mode de fonctionnement	Fonctionnement intermittent 50 % / durée maximale de fonctionnement 4 minutes
Plage de température	De 0 à 45 °C
Impédance variable	1.0 – 9.9 kΩ au moins de capacité de puissance Réglé sur 8k2
Tension fournie pour les photocellules	24 VDC max. 50 mA
Alimentation extérieure	24 VDC max. 300 mA
Classe de protection	IP66

11.2. MÉTHODE DE CONFIGURATION DU CONTRÔLEUR DAAB

Cette section fournit des instructions génériques sur la manière de modifier les paramètres du EP104. Pour de plus amples détails concernant la programmation, se reporter au manuel du contrôleur DAAB fourni avec le portail.

Consulter votre installateur pour les paramètres.

11.3. AFFICHAGE DU CONTRÔLEUR DAAB

AFFICHAGE	DESCRIPTION	
Cnnn	Numéro du canal pour EP104	
dnnn	Numéro du canal pour le détecteur de véhicule	
Lnnn	Numéro du canal pour l'interrupteur de fin de course	
onnn	Numéro du canal pour la carte de sortie	
Pnnn	Numéro du canal pour les entrées programmables	
rnnn	Numéro de canal pour la carte sans fil	
Ennn	Message d'erreur (pas EP-1 et EP-2)	
nrrn	Lecture de valeur	
nrrn(clignotant)	Valeur en cours de modification	
TOUCHES	DESCRIPTION	
+	Touche pour augmenter le canal ou la valeur	
-	Touche pour diminuer le canal ou la valeur	
<↵	Passage du numéro de canal à la valeur et réciproquement	
<↵	Enregistrer/confirmé la valeur modifiée	
{ }	Changement de groupes de canaux	

11.4. TOUCHES DU CONTRÔLEUR DAAB

1. Lecture des paramètres de l'EP104

Appuyer sur la touche <J pour afficher les groupes.



Appuyer sur le bouton pour passer rapidement d'une lettre à l'autre (groupes de canaux).

Appuyer sur + ou - pour atteindre le numéro de canal souhaité.

Appuyer sur le bouton <J pour voir la valeur sur l'afficheur.

Appuyer à nouveau sur <J pour quitter et retourner au numéro du canal. Laisser la centrale sur ce mode, puisqu'il n'y a pas d'autre affichage avant.

2. Réglage des paramètres de l'EP104

Sélectionner le numéro du canal conformément aux indications mentionnées ci-dessus.

Appuyer sur le bouton +. La valeur commence à clignoter et peut alors être modifiée.

Appuyer sur + ou - pour atteindre la valeur souhaitée.

Appuyer sur <J pour enregistrer la valeur.

Appuyer à nouveau sur <J pour quitter et retourner au numéro du canal.

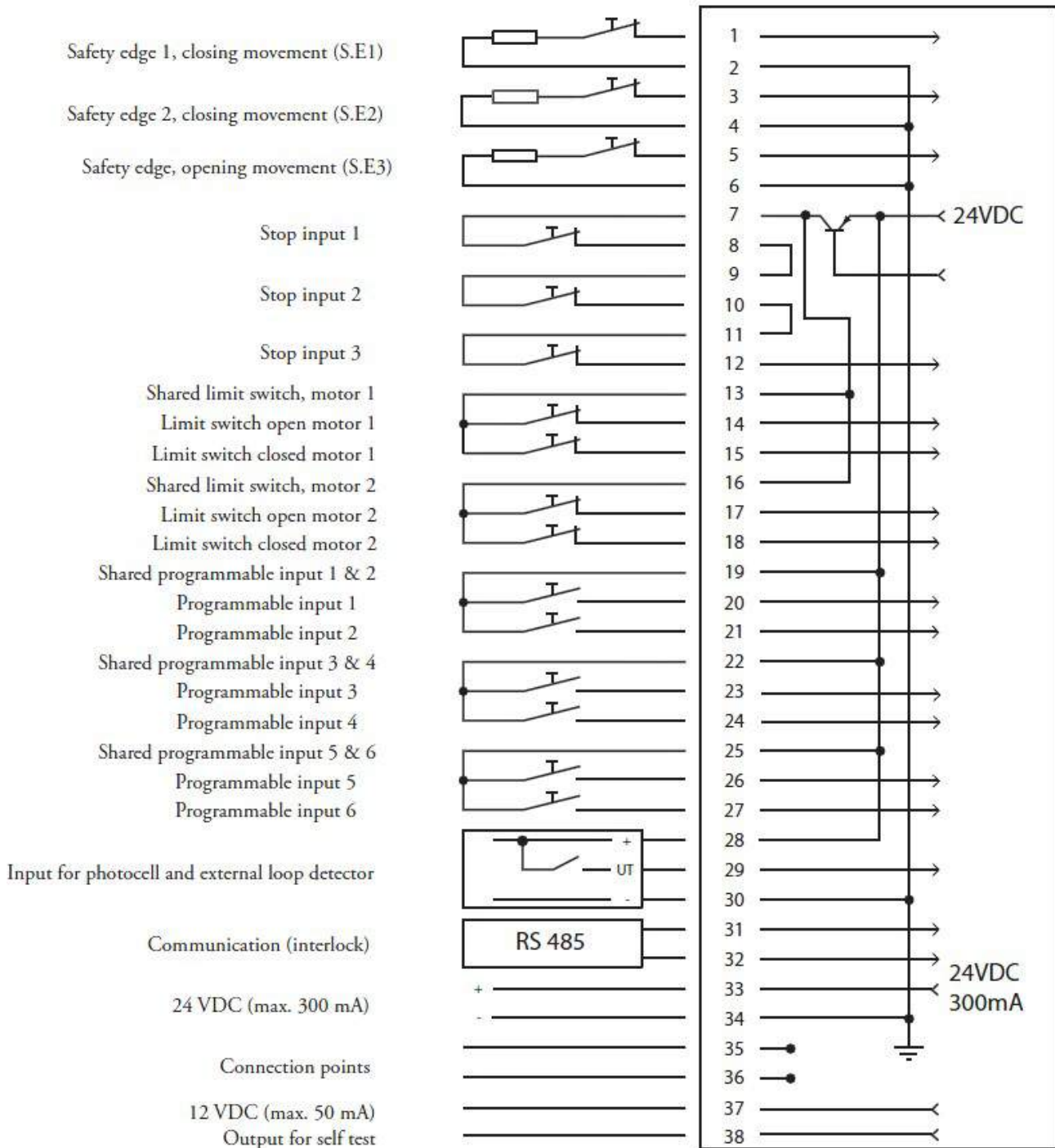
Laisser la centrale sur ce mode, puisqu'il n'y a pas d'autre affichage avant.



11.5. INDICATIONS DU CONTRÔLEUR DAAB

Pour simplifier la mise en service et le dépannage, des LED indiquent les erreurs et l'état des signaux d'entrée comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Couleur	Indication	Actif si
Jaune	START	Fixe une fois le signal de commande reçu, clignotant au décompte avant la fermeture automatique. Clignotement lent pour le décompte du canal C520
Rouge	M1	Une LED fixe signifie que le paramètre de surveillance de charge a été dépassé et une LED clignotante que la surveillance de charge a été déclenchée pour le moteur 1.
	S.E1	Une LED fixe signifie que la tranche de sécurité a été activée et une LED clignotante que la tranche de sécurité a été réinitialisée.
	S.E2	Une LED fixe signifie que la tranche de sécurité a été activée et une LED clignotante que la tranche de sécurité a été réinitialisée.
	S.E3	Une LED fixe signifie que la tranche de sécurité a été activée et une LED clignotante que la tranche de sécurité a été réinitialisée.
Jaune	LOOP2	Boucle de détection de véhicule 2 activée
	LOOP1	Boucle de détection de véhicule 1 activée
	L.C1	Moteur 1 fermeture non terminée, extinction en position fermée, le clignotement signifie que l'entrée n'a pas été programmée
	L.O1	Moteur 1 ouverture non terminée, extinction en position ouverte, le clignotement signifie que l'entrée n'a pas été programmée
Vert	PHOTO	Photocellule désactivée, circuit fermé
Jaune	OPEN	Signal de bouton interne - ouvrir
	CLOSE	Signal de bouton interne - fermer
	INP6	Signal à l'entrée programmable 6
	INP5	Signal à l'entrée programmable 5
	INP4	Signal à l'entrée programmable 4
	INP3	Signal à l'entrée programmable 3
	INP2	Signal à l'entrée programmable 2
INP1	Signal à l'entrée programmable 1	
Vert	STOP	Arrêt désactivé, circuit fermé
	SAFE	Circuit de sécurité interne - OK
Vert	12 V	Tension 12 VDC
	24 V	Tension 24 VDC
Jaune	CLOSE2	Contacteur pour mouvement de fermeture activé - moteur 2 Non prévu
	OPEN2	Contacteur pour mouvement d'ouverture activé - moteur 2 Non prévu
	CLOSE1	Contacteur pour mouvement de fermeture activé - moteur 1
	OPEN1	Contacteur pour mouvement d'ouverture activé - moteur 1
Rouge	STOP	Arrêt activé, circuit interrompu (circuits d'arrêt interne et externe)



**Betafence España, S.L**

Sociedad Unipersonal
C/ Vitoria, 23, 2ºD
E-09004 Burgos
Tél. : +34 947 269 711
Fax : +34 947 252 329
info.spain@betafence.com
www.betafence.es

Betafence France SAS

5, Rue de la Renaissance
Bâtiment C
92160 Antony
Tél. : +33 1 40 96 26 22
Fax : +33 1 40 96 26 06
info.france@betafence.com
www.betafence.fr

Betafence Portugal Lda

Tél. : +351 217 983 370
Fax : +351 217 937 300
info.portugal@betafence.com

Betafence Corporate Services NV

3Square Village | Rijvisschestraat
126
B-9052 Gent
Tél. : + 32 9 248 17 00
Fax : + 32 9 248 17 58
info@betafence.com
www.betafence.com

Betafence Belgium NV

Ventes Benelux
Blokkestraat 34b
B-8550 Zwevegem
Tél. B : +32 56 73 46 46
Tél. NL : 0800 022 76 98
Fax B : +32 56 73 45 45
Fax NL : 0800 022 77 45
info.benelux@betafence.com
www.betafence.be
www.betafence.nl
www.betafence.lu

Betafence Italia Spa

C. da Salinello 59
I-64018 Tortoreto (Te)
Tél. : +39 0861 7801
Fax : +39 0861 780222 (Plant)
info.italy@betafence.com
www.betafence.it

Betafence Deutschland GmbH

Dülkener Straße 200
D-41366 Schwalmtal
Tél. : +49 2163 339 0
Fax : +49 2163 339 225
infogarden.germany@betafence.com
www.betafence.de

Betafence Limited

P.O. Box 119
Shepcote Lane
UK-Sheffield S9 1TY
Tél. : +44 (0)114 256 7800
sales.sheffield@betafence.com
www.betafence.co.uk

Betafence Sweden

Gräsvägen 8B
S-448 36 Floda
Tél. : +46 (0)302 356 25
Fax. : +46 (0)302 367 25
info.nordic@betafence.com